



- 1 Introduction
- 2 Un nouveau régime axé sur le niveau de risque des équipements pétroliers
- 3 Un meilleur partage des responsabilités
- 4 Ce qui change et ce qui ne change pas
- 5 Conclusion



- ✓ Loi 64 adoptée en octobre 97
- ✓ Révision administrative de la réglementation
- ✓ Régime légal entre en vigueur: 1 Mai 99
- ✓ Certificat de vérification obligatoire: 1 Juillet 99



- ✓ Recentrage de la loi sur l'équipement pétrolier
- ✓ Des résultats à atteindre:
 - Augmenter de 50% le degré d'étanchéité des nouveaux équipements pétroliers installés au Québec (5 ans)
 - Réduire de moitié les fuites dans l'ensemble du parc d'équipements pétroliers souterrains (10 ans)



- ✓ Une loi modulée sur le niveau de risque des équipements pétroliers:
 - problème qui n'est pas unique
 - équipements dont le niveau de risque est variable
 - classification des équipements en fonction de leur niveau de risque



- ✓ Déréglementation complète des équipements à plus faible risque
- ✓ Objectifs de performance pour les équipements à risque moyen
- ✓ Obligations plus grandes pour les équipements à risque élevé
- ✓ Diminution du coût de gestion de l'État



4.0 Ce qui change et ce qui ne change pas

Les changements majeurs:

- Déréglementation du commerce des produits pétroliers
- Mise en place d'un nouveau régime privé de vérification des équipements...



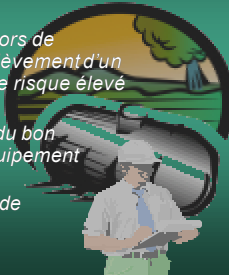
Ministère des Ressources naturelles
Direction de la Sécurité des Équipements Pétroliers



4.0 Ce qui change...

Régime privé de vérification des équipements:

- vérification obligatoire lors de l'installation ou de l'enlèvement d'un équipement à niveau de risque élevé
- vérification périodique du bon fonctionnement de l'équipement
- des permis liés à l'état de l'équipement



Ministère des Ressources naturelles
Direction de la Sécurité des Équipements Pétroliers



4.0 Ce qui change...

- Reconnaissance de programmes privés de vérification
- Vérification supportée par les utilisateurs
- Tarification proportionnelle au risque de l'équipement
- Droit de regard des clientèles sur la gestion de la loi



Ministère des Ressources naturelles
Direction de la Sécurité des Équipements Pétroliers



4.0 Ce qui ne change pas...

- Le régime d'inspection (application des dispositions pénales)
- Les programmes de modernisation des équipements (programme de remplacement etc ...)
- Les exigences techniques d'installation des équipements



Ministère des Ressources naturelles
Direction de la Sécurité des Équipements Pétroliers



5.0 En conclusion

Une solution efficace...
Une solution rentable...
Une solution originale



Ministère des Ressources naturelles
Direction de la Sécurité des Équipements Pétroliers